



Indépendante de Saint-Georges de Chesné

N° affiliation du club : 520767

E-mail : isgcpresidence@gmail.com

Site internet : <http://isgc.fr>

Correspondant

Valérie Georgeault

Présidente des sections sportives ISGC

26 rue de Courbaud - Saint-Georges de Chesné

35140 Rives-du-Couesnon

☎ 06 31 56 81 14

Madame Roxana Maracineanu
Ministre des Sports

Gouvernement
de la République française

Saint-Georges-de-Chesné, le dimanche 26 avril 2020

Madame la Ministre,

Je suis présidente d'une association multi-activités sportives qui comprend une section football car il s'agit, en milieu rural, de l'activité la plus facile à mettre en place et sans doute la moins onéreuse pour ses adhérents.

Je me bats quotidiennement depuis 23 ans (avec l'aide d'une poignée de bénévoles) afin que le club que je préside (environ 150 licenciés toutes catégories confondues pour environ 700 habitants) survive : cela passe par :

- l'espoir d'engager des équipes jeunes (u6-u7, u8-u9, u10-u11) tous les ans et de trouver des accompagnateurs car nous ne pouvons pas nous permettre d'employer un animateur « école de foot » pour quelques heures ;
- l'espoir de hisser un jeune licencié à un niveau supérieur et lui offrir la chance de pouvoir pratiquer le football à son niveau et dans de bien meilleures conditions dans un club de plus grande envergure (Fougères, Vitré, Rennes...);
- la nécessité d'un rapprochement avec un club voisin puisque notre commune fait partie depuis quelques mois d'une commune nouvelle afin de mutualiser les moyens entre 2 clubs et d'unir nos ressources ;
- le maintien de 3 équipes séniors dont l'équipe fanion évolue jusqu'ici en R3 (Ligne de Bretagne) : tout à fait historique pour le club et la commune et très certainement le plus petit club de Bretagne engagé à un tel niveau.

En parallèle de ce travail de longue haleine et cette passion qui nous habite, nous savons très bien que l'engouement pour le football est lié en partie aux résultats de notre équipe nationale. Après ces deux Coupes du Monde remportées, nous pouvons parler de renouveau et de reconstruction de l'équipe de France (au niveau des résultats sportifs et des comportements des joueurs) et j'en suis la première satisfaite ; je me souviendrai toujours de ces fabuleux résultats et suis tellement ravie que mes enfants, amoureux du foot et des vedettes de l'équipe de France, aient pu vivre cette liesse autour de la victoire des Bleus.

Durant cette pandémie, les seuls articles traitant du monde footballistique faisaient référence aux droits télé non versés aux club professionnels, aux négociations quant aux salaires des joueurs professionnels... J'en suis à me demander si des personnes sensées en haut de la pyramide (Ministère, FFF, Liges...) ont parfois une pensée pour les petites structures comme celle que j'essaye de maintenir : très peu de ressources, des conseils municipaux qui ne supportent pas les montants exorbitants liés au monde du sport professionnel et par voie de conséquence ne considèrent pas les efforts et besoins de petites associations sportives pourtant bien classées (une équipe fanion en R3 n'est pas donné à beaucoup de petites structures comme la nôtre) : est-ce que les instances footballistiques s'interrogent sur notre devenir ou bien est-ce pour elles un moyen d'éliminer les "pauvres" et le football en milieu rural ?

.../...

La décision de la FFF d'arrêter le championnat en mars et non à la fin de la phase aller met en évidence le manque d'équité de la compétition. En effet, dans notre championnat, nous sommes une des seules équipes du bas de classement (avec Servon sur Vilaine) à n'avoir rencontré que des équipes de la première partie de tableau dans la phase retour tandis que 4 équipes du bas de tableau se sont rencontrées (confrontations directes).

D'autre part, nous n'avons joué à domicile que 4 matchs sur les 14 journées en raison des intempéries. Dans ce contexte, les clubs possédant un terrain synthétique sont largement avantagés. Nous avons accepté une inversion de matchs pour faciliter le déroulement du championnat ainsi que deux délocalisations "payantes".

Ainsi, cette décision biaise le principe fondamental d'égalité sur lequel reposent toutes nos instances républicaines françaises. De plus, elle participe à la disparition des clubs ruraux (confirmant ainsi l'inégal traitement des territoires) et valident l'idée que le football amateur est de plus en plus envahi par la logique économique.

Cela m'amène à vous indiquer que tout bénévole comme moi (aucune prime, aucun dédommagement, aucune indemnisation) reste déçue, circonspecte devant tant d'argent distribuée dans le monde professionnel du foot ; en tant que bénévole, ce sont des heures incalculables que nous donnons pour le maintien du foot en milieu rural, le maintien de nos équipes, la joie de voir s'épanouir de temps en temps un jeune talent, l'établissement de dossiers pour ne récolter pas ou très peu d'aides financières, l'équipement de structures « de base » : à titre d'information, mon club ne dispose que d'une seule surface de jeu enherbée homologuée utilisée à la fois pour les entraînements et les matches des séniors, les entraînements et les matches des catégories jeunes et féminins... (surface de jeu pratiquement inutilisable en hiver puisque trop mouillée : notre équipe fanion R3 n'a réalisé aucun match à domicile depuis le 15 octobre dernier jusqu'au 15 mars 2020, date de l'arrêt des compétitions !).

C'est pourquoi, je sollicite de votre bienveillance une intervention de votre part auprès des instances footballistiques de façon à reconsidérer cette iniquité sportive et cette fin de championnat (nous avons déjà assez souffert sans ajouter de malheur) ainsi qu'une répartition plus équitable des sommes allouées aux professionnels vers les petites structures en milieu rural qui font un énorme travail au quotidien... à moins qu'un joueur de l'équipe de France n'accepte d'être le parrain de mon petit club et reverse une infime partie de sa prime par solidarité et pour au moins équiper notre petit club d'un terrain synthétique (un reportage récent sur K. M'Bappé diffusé à la télévision avait laissé entendre que son revenu hebdomadaire était de 500 000 euros : ce geste très utile et très important ferait des heureux au sein de l'ISGC -Indépendante de Saint-Georges de Chesné- !).

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accepterez d'accorder à notre situation.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Valérie Georgeault
Présidente de l'Indépendante de Saint-Georges-de-Chesné



INDEPENDANTE
ST GEORGES DE CHESNÉ
Sections sportives